

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD235 Cours à option 2			
Code	ECAD2B16AD235	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be) Claire-Hélène MOREAU (claire-helene.moreau@helha.be) Sophie CRESPIIN (sophie.crespin@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le choix de l'orientation 'Langues et Gestion' dans la formation de Bachelier en Assistant de Direction. Les étudiants ayant choisi l'orientation 'Langues' auront à côté du néerlandais et de l'anglais, une troisième langue étrangère à savoir 'l'allemand ou l'espagnol'. Les étudiants ayant choisi l'orientation 'Gestion' auront le cours de 'Logistique et Marketing'.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**
 - 3.1 Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit
 - 3.5 Respecter les codes liés à la culture, aux activités et aux stratégies des milieux professionnels
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Identifier les structures, la culture, la stratégie et les priorités de l'organisation
 - 4.2 Appliquer les façons de procéder au secteur d'activité

Acquis d'apprentissage visés

Pour l'option 'Langues' :

À l'issue de ce module, sur les thèmes abordés et développés (vie quotidienne et professionnelle), oralement et/ou par écrit, l'étudiant(e) sera de manière rigoureuse capable de (d'):

- lire avec fluidité n'importe quel document,
- traduire avec précision des mots et/ou des expressions et/ou des phrases simples et/ou complexes,
- poser correctement des questions simples et/ou complexes,
- répondre aux questions posées de manière détaillée,
- s'exprimer de façon simple, claire et logique et structurée,
- résumer des textes longs et complexes de manière cohérente,
- inventer et/ou de jouer de manière naturelle de longs dialogues et/ou saynètes avec spontanéité et aisance,
- utiliser les notions grammaticales enseignées (cf. cadre européen commun de référence pour les langues : niveau élémentaire A2 et/ou indépendant B1 et/ou B2) dans des exercices et lors de tout acte de communication

langagière,

- préparer et de présenter oralement des exposés avec ou sans support ppt ou autres.

Pour l'option 'Gestion':

À l'issue du cours, l'étudiant devra être capable de

- définir, utiliser et expliquer le vocabulaire, les concepts et les théories relatives à la gestion du développement de produit,
- mettre en œuvre l'ensemble des techniques de développement de produit dans le cadre de la création fictive d'un nouveau produit.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAD2B16AD235A Logistique et marketing	60 h / 5 C
ECAD2B16AD235B Langue des affaires espagnol	60 h / 5 C
ECAD2B16AD235C Langue des affaires allemand	60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAD2B16AD235A Logistique et marketing	50
ECAD2B16AD235B Langue des affaires espagnol	50
ECAD2B16AD235C Langue des affaires allemand	50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Logistique et marketing			
Code	3_ECAD2B16AD235A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Claire-Hélène MOREAU (claire-helene.moreau@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le choix de l'allemand ou de l'espagnol ou de logistique et marketing dans l'unité d'enseignement 24 'langues et gestion 2'.

Elle fera suite aux cours de Logistique et Marketing du bloc 1.

Le cours sera scindé en deux parties:

Une première partie consistera en un projet de développement d'un produit et de sa stratégie marketing.

Une deuxième partie consistera en un cours théorie sur la logistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

La première partie du cours permet à l'étudiant de mettre en pratique les théories marketing vues dans le cadre du cours de bloc 1.

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- définir, utiliser et expliquer le vocabulaire, les concepts et les théories relatives à la gestion du développement de produit.
- mettre en oeuvre l'ensemble des techniques de développement de produit dans le cadre de la création fictive d'un nouveau produit

La seconde partie du cours offre une introduction à la gestion de la production et à la logistique.

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

Face à des exemples d'entreprises, définir, identifier, analyser et expliquer les stratégies de gestion de la production mises en place.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie 1: Créativité, innovation. Développement de produit. Analyse du marché

Partie 2: Processus de production et inclut entre autre la sélection d'un processus de production, la définition, la planification et le contrôle de la chaîne de production, la gestion des stocks.

Démarches d'apprentissage

Partie1: Les étudiants seront amenés à créer un produit fictif, par groupe, et à développer l'ensemble de la stratégie marketing et la stratégie de production sous jacentes.

Partie 2:Cours essentiellement magistral mais où une démarche participative et de questionnement est attendue.

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi du projet tout au long du premier quadrimestre

Séances questions - réponses.

Exemples de questions potentielles

Ouvrages de référence

Chase, R. B. , Jacobs, F.R., Aquilan, N.J. (2006), Operations Management for Competitive Advantage with Global Cases (11th éd.) McGraw-Hill International Edition

Supports

Documents sur Connected

Syllabus à compléter.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q1:

Pour la première partie du cours portant sur le projet (et comptant pour 50 % de la note globale du cours):

Projet marketing(évaluation continue: 20 % de la note - présentation orale et supports de présentation: 50 % de la note - rapport final: 30 % de la note)

Au Q2:

Pour la seconde partie du cours portant sur la partie logistique (et comptant pour les 50% restant de la note globale du cours):

Examen écrit lors de la session de juin.

Pour le Q3:

Etant donné les contraintes matérielles, l'étudiant en échec en première session ne pourra pas représenter le projet marketing.

Par conséquent, **la totalité de la note du Q3 sera obtenue lors d'une examen écrit** lors de la session d'aout/septembre **portant sur la totalité de la matière de l'année** (théorie liée au projet marketing et gestion de la production)

COVID-19

En cas de code vert ou jaune, les évaluations se feront en présentiel.

En cas de code orange ou rouge, les évaluations se feront sous les mêmes modalités (évaluation continue et présentation orale au Q1 - examen écrit au Q2) mais se feront à distance (en ligne).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Prj	50	Exe	50	Exe	100

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Se référer aux dispositions complémentaires de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Langue des affaires espagnol			
Code	3_ECAD2B16AD235B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie CRESPIN (sophie.crespin@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le choix de l'allemand ou de l'espagnol ou de logistique et marketing dans l'unité d'enseignement 24 'langues et gestion 2'. Nous enseignerons l'espagnol de la vie quotidienne tout en intégrant le vocabulaire du monde des affaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de cette activité d'apprentissage, sur les thèmes abordés et développés (vie quotidienne et/ou professionnelle), oralement et/ou par écrit, l'étudiant sera de manière rigoureuse, capable de (d'):

lire avec fluidité n'importe quel document,
 traduire avec précision des mots et/ou des expressions et/ou des phrases simples,
 poser correctement des questions simples et/ou complexes,
 répondre aux questions posées,
 s'exprimer de façon simple, claire et logique,
 résumer des textes longs de manière cohérente,
 inventer et/ou jouer de manière naturelle de longs dialogues et/ou saynètes,
 préparer et présenter oralement des exposés avec ou sans support ppt ou autres,
 utiliser les notions grammaticales enseignées (cf. cadre européen commun de référence pour les langues: niveau élémentaire A1 et/ou A2 et/ou B1) dans des exercices et lors de tout acte de communication langagière.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Exploitation du manuel *Vía rápida* ainsi que de manuel 'socios' pour une introduction au vocabulaire des affaires. Chaque leçon se compose de 5 étapes: s'immerger-lire-écouter-parler-écrire. parallèlement, des exercices et de la théorie complémentaires seront intégrés (voir syllabus) pour travailler la grammaire et le vocabulaire.

Démarches d'apprentissage

Démarches principales:

Compréhension à la lecture, compréhension à l'audition, expression écrite et expression orale.

Autres démarches:

Approche déductive
Approche par simulation
Exercices de drills (écrits et oraux)
Jeux de rôles
Travaux de groupes
Travail en autonomie
Emploi de nouvelles technologies (dictionnaires et tableaux de conjugaisons en ligne)

Dispositifs d'aide à la réussite

Interrogations et travaux au cours de l'année,
Interrogation de synthèse obligatoire et non dispensatoire en janvier,
Mise à disposition d'un récapitulatif de la matière à étudier et des objectifs,
Séance de questions/réponses avant le blocus.

Ouvrages de référence

Socios1- Curso de español orientado al mundo del trabajo-libro del alumno- Marisa González, Felipe Martín, Conchi Rodrigo, Elena Verdía-Difusión. Socios 1-Curso de español orientado al mundo del trabajo- Cuaderno de ejercicios- Jaime Corpas, Lola Martínez-Difusión- Español 2000- nivel elemental-Nieves García fernández, Jesús Sánchez Lobato-SGEL-Ele -Curso de español para extranjeros-libro del alumno-Virgilio Borobio-Ediciones SM-Vocabulaire espagnol par les exercices-Nathalie Benquet-Thoa, Claire Bourdette-Bordas.

Vía rápida-Curso intensivo de español-Libro del alumno- María Cecilia Ainciburu-Virtudes González Rodríguez- Alejandra Navas Méndez-Elisabeth Tayefeh-Graciela Vásquez- marzo 2017--difusión

Vía rápida-curso intensivo de español - cuaderno de ejercicios- María Cecilia Ainciburu- Elisabeth Tayefeh- Graciela Vázquez.

Supports

Laissés à l'appréciation et au choix des enseignants.

Livres et/ou manuels
Notes de cours
Sites internet
Syllabus
Dictionnaires
CDs, DVDs

4. Modalités d'évaluation

Principe

Différentes notes interviennent dans l'évaluation de juin.

Evaluation journalière: (interrogations, interrogation de janvier obligatoire et non dispensatoire , travaux) : 20 %
Examen écrit : 50 %
Examen oral : 30 %

La note de l'évaluation journalière intervient dans l'évaluation finale de juin si l'étudiant a participé à au moins la moitié + 1 des interrogations et/ou travaux. Dans le cas contraire, l'évaluation journalière ne sera pas prise en considération et l'examen final écrit de juin interviendra pour 70 % au lieu de 50 %. En cas de non-présentation de l'interrogation de janvier pour quel que soit motif, le travail journalier de l'ensemble de l'année ne sera pas pris en considération et l'examen final écrit de juin interviendra pour 70 % au lieu de 50 %.

La cote de l'évaluation journalière n'est pas reportée au Q3. Seules les notes de l'examen écrit et de l'examen oral entrent dans l'évaluation finale au Q3.

Examen écrit : 70 %
Examen oral : 30 %

Remarque : Aucune tolérance ne sera admise en cas d'échec en ce qui concerne les langues étrangères.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	20		
Période d'évaluation			Exe + Exo	80	Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Toutes les parties (examen écrit + examen oral) de l'épreuve doivent être présentées.

La note de l'évaluation journalière intervient dans l'évaluation finale si l'étudiant a participé à au moins la moitié + 1 des interrogations et/ou travaux. Dans le cas contraire, l'évaluation journalière ne sera pas prise en considération et l'examen final écrit de juin interviendra pour 70 % au lieu de 50 %. Il en est de même si l'étudiant ne présente pas l'interrogation de janvier qui est obligatoire et non dispensatoire. En cas de non-présentation de cette interrogation, l'évaluation journalière de l'ensemble de l'année ne sera pas prise en considération dans la cote finale de juin. L'examen écrit de juin interviendra dès lors pour 70 % au lieu de 50 %.

La cote de l'évaluation journalière n'est pas reportée au Q3. Seules les notes de l'examen écrit et de l'examen oral entrent dans l'évaluation finale au Q3.

Il n'y a pas de dispense. En cas d'échec, l'étudiant représentera toutes les parties (examen écrit + examen oral) de l'épreuve en septembre (Q3)

En septembre (Q3), seule la note de l'examen (partie écrite (70 %) et partie orale (30 %)) intervient. La note de l'évaluation journalière n'est pas reportée en septembre.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus, doivent présenter l'examen à la session de septembre (Q3) quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

Aucune tolérance ne sera admise en cas d'échec en ce qui concerne les langues étrangères.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Langue des affaires allemand			
Code	3_ECAD2B16AD235C	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le choix entre 'Langues des affaires: allemand' ou 'Langues des affaires: espagnol' ou 'Logistique et marketing' dans l'unité d'apprentissage 'Cours à option 2'.

Nous amènerons les étudiants vers le niveau A2 et/ou B1.

Nous réviserons et consoliderons les savoirs avec des exercices variés, modernes et communicatifs et élargirons les compétences grammaticales et communicatives ainsi que le vocabulaire usuel et professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module, sur les thèmes abordés et développés (vie quotidienne et professionnelle), oralement et/ou par écrit, l'étudiant(e) sera de manière rigoureuse capable entre autres de (d'):

- lire avec fluidité n'importe quel document,
- traduire avec précision des mots et/ou des expressions et/ou des phrases simples et/ou complexes,
- poser correctement des questions simples et/ou complexes,
- répondre aux questions posées de manière détaillée,
- s'exprimer de façon simple, claire et logique et structurée,
- résumer des textes longs et complexes de manière cohérente,
- demander et indiquer le chemin,
- parler des transports,
- décrire une habitation et son contenu,
- demander/proposer de l'aide,
- exprimer ses souhaits,
- parler de ses projets,
- parler de ses hobbies,
- parler de sa santé / des maladies,
- donner des conseils,
- utiliser l'art du small talk,
- décrire son apparence et son caractère (+ membres de la familles, amis,...)
- parler des vêtements et les évaluer,
- parler du temps,
- inventer et/ou de jouer de manière naturelle de longs dialogues et/ou saynètes avec spontanéité et aisance,
- utiliser les notions grammaticales enseignées (cf. cadre européen commun de référence pour les langues: niveau élémentaire A2 et/ou indépendant B1) dans des exercices et lors de tout acte de communication langagière,
- préparer et présenter oralement des exposés avec ou sans support ppt ou autres.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les différentes activités proposées au cours seront axées sur la communication en intégrant les 4 compétences langagières : lire – écouter - parler - écrire.

Les thèmes abordés seront liés à la vie courante et à la vie professionnelle.

Landeskunde: Sensibilisation à la culture germanophone.

Concepts-clés:

Compréhension à la lecture, compréhension à l'audition, expression orale et écrite

Démarches d'apprentissage

Les activités proposées amèneront progressivement l'étudiant à s'exprimer de manière détendue sur des thèmes de la vie quotidienne et/ou professionnelle par le biais de la pratique systématique et intensive des 4 aptitudes linguistiques c'est-à-dire la compréhension à la lecture, la compréhension à l'audition, l'expression orale et l'expression écrite.

- Approche déductive
- Approche par simulation
- Entraînement (exercices écrits et oraux)
- Approche par la lecture et l'audition
- Travail de rédaction
- Jeu de rôles
- Travail en petits groupes
- Travail en autonomie
- Diversification des activités
- Emploi des nouvelles technologies (dictionnaires et grammaire en ligne)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Interrogations et travaux au cours de l'année,
- Feedback sur les travaux et interrogations
- Mise à disposition d'un récapitulatif de la matière à étudier et des objectifs,
- Séance de questions/réponses avant le blocus.

Ouvrages de référence

- Divers livres et manuels d'enseignement de la langue allemande
- Exercices complémentaires
- Compréhensions à l'audition sur le site "slow German"
- Textes et documents divers de différentes sources (journaux - internet)

Supports

Laissés à l'appréciation et au choix des enseignants.

- Livres et/ou manuels
- Notes de cours
- Sites internet
- Plate-forme ConnectED
- Syllabus
- Dictionnaires
- <http://conjugueur.reverso.net/conjugaison-allemand.html>

4. Modalités d'évaluation

Principe

Différentes notes interviennent dans la note finale de juin:

- Evaluation continue Q1 + Q2: 30% de la note finale
- Session de juin: 70% de la note finale
 - Examen écrit sur toute la matière de l'année: 40%
 - Examen oral sur toute la matière de l'année: 30%

Différentes notes interviennent dans l'évaluation de septembre:

Le travail journalier n'est pas pris en compte dans la note du Q3: seules les notes de l'examen écrit et de l'examen oral présentés lors de la deuxième session entrent dans la note finale au Q3:

- Examen écrit : 70 %
- Examen oral : 30 %

Remarque : Aucune tolérance ne sera admise en cas d'échec en ce qui concerne les langues étrangères.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30%		
Période d'évaluation			Exe + Exo	40%+30%	Exe + Exo	70%+30%

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Cette activité d'apprentissage s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.

Toutes les parties (examen écrit + examen oral) de l'épreuve doivent être présentées.

Il n'y a pas de dispense. En cas d'échec, l'étudiant représentera toutes les parties (examen écrit + examen oral) de l'épreuve en septembre (Q3).

En septembre (Q3), seule la note de l'examen (partie écrite (70 %) et partie orale (30 %)) intervient. La note du travail journalier n'est pas reportée en septembre.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus, doivent présenter l'examen à la session de septembre (Q3) quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

Aucune tolérance ne sera admise en cas d'échec en ce qui concerne les langues étrangères.

Se référer aux dispositions complémentaires de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

